

baye les terres importantes qu'elle possédait au territoire de cette ville. Ce sont les Anseu, ancienne famille que nous trouvons citée assez souvent dans les chartes du temps et dans les *Mazures*. Ne serait-ce pas les descendants de Robert d'Anse, que nous trouvons aux croisades en 1096 (18), et qui auraient quitté cette ville d'Anse au moment où les comtes de Lyon en devinrent seigneurs vers 1173 ? Les Anseu ou d'Anse habitaient nos pays où ils étaient richement possessionnés à Chazay, et particulièrement à Marcilly, dont ils furent seigneurs. En 1284, Pierre Anseu, damoiseau, fils de feu Berthet Anseu, vend et cède à Albert de Genzé, procureur pitancier d'Ainay, au prix de cent sols viennois, les biens, droits et annuels servis qu'il possédait au territoire de Chazay (19).

Les Anseu, de Chazay, étaient alliés aux d'Ars, seigneurs du village de ce nom, et qui avaient aussi leur maison dans notre ville forte. Guibourge d'Ars, femme de Péronet Anseu, teste en 1323. Ses fils sont : Huffred, Hulric, Étienne, Pierre et Guillaume ; sa fille se nomme Clémence. Ce testament est fait en présence de Perrin de Thélis, de Péronin d'Ars, et de Guigues de Thorigny, tous damoiseaux (20).

Un fait important pour la baronnie de Chazay se passe en avril de cette même année, c'est l'achat de la seigneurie de Morancé au profit de l'abbé d'Ainay. Albert de Genzé, procureur de l'abbaye, achète au nom du couvent, pour le prix de soixante et dix livres viennois, les biens et droits

---

(18) *Familles Chevaleresques*. Vachez, p. 15.

(19) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. LVIII.

(20) *Mazures*. Guigue, t. Ier, p. 388.